

Annexe 1 (suite)

PIECES A FOURNIR AVEC LA DEMANDE D'AGREMENT
AU REGIME FISCAL DES VENTES AUX VOYAGEURS INTERNATIONAUX
DE MARCHANDISES DESTINEES A L'EXPORTATION.

- Inscription au registre du commerce et des sociétés de Nouvelle-Calédonie
(extrait Kbis)
- Inscription au RIDET,
- Copie du bail commercial,
- Statuts de l'entreprise.

ATTENTION : Ce dossier doit être expédié à la **Direction Régionale des Douanes de Nouvelle-Calédonie**, 1 rue de la République, BP 13 – 98 845 Nouméa cedex (tel 26.53.00).

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.